

## Nouvelle programmation !!!

Épreuves **PRO** championnat : jeudi et vendredi.

Épreuves **AMATEUR** championnat : samedi et dimanche.

Épreuves **PONEY** championnat : samedi et dimanche

## CHAMPIONNATS DU GRAND-EST DE CSO 2022

### DIVISION PONEY

Indices Poney Élite, As Poney 2D, As Poney 1, As Poney Élite

Version au 12.09.22

INFORMATIONS PRATIQUES ET RESULTATS à consulter sur : <https://cregrandest.wixsite.com/championnats>

**Bien-Être Animal** – Le CRE Grand-Est, au même titre que la FFE, est sensible au bien-être animal. A ce titre, l'ensemble des acteurs (cavaliers, grooms, coaches, propriétaires, officiels, etc ...) auront à cœur de porter une attention particulière à ce que, durant toute la durée des compétitions, le cheval ou le poney soit respecté au sens des articles des règlements FFE et des lois françaises d'application en la matière.

**PREAMBULE** : Le CRE Grand-Est renouvelle l'organisation d'un événement à l'échelle de la Grande Région. Cette édition des Championnats Grand-Est de CSO comportera inévitablement des paramètres incertains :

- Nombre d'engagés total par indice ?
- Nombre de cavaliers/coaches intéressés par un tel événement ?
- Positionnement exact des épreuves dans le week-end ?
- Nombre de pistes de concours nécessaires ?

→ En conséquence, les dispositions règlementaires exposées dans ce présent document pourront être revues en cas de nécessité. Le cas échéant, les modifications seront communiquées en temps utiles via les sites web du CRE.

**PROTOCOLE SANITAIRE** : *selon les conditions et prescriptions sanitaires susceptibles d'être en vigueur au moment de l'évènement.*

## 1. GÉNÉRALITÉS

**PRINCIPE** : Le CREGE instaure en 2022 les Championnats du Grand-Est de Saut d'Obstacles Individuel de division Poney (Poney Élite, As Poney 2D, As Poney 1, As Poney Elite).

**ORGANISATEUR** : Comité Régional d'Équitation du Grand-Est (<https://cregrandest.wixsite.com/championnats>)

**DATE & LIEU** : du 01 au 02 octobre 2022 - Installations du Pôle Hippique de Rosières-aux-Salines.

**ÉPREUVES & NORMES TECHNIQUES** : Pour chaque niveau d'indice, le Championnat est constitué de 2 étapes / épreuves, nomenclature FFE :

1 <sup>ère</sup> étape	2 <sup>ème</sup> étape
Epreuve de Vitesse	Epreuve Grand Prix
- Poney Elite Vitesse 1m00	- Poney Elite GP 1m00
- As Poney 2D Vitesse 1m10	- As Poney 2D GP 1m10
- As Poney 1 Vitesse 1m20	- As Poney 1 GP 1m20
- As Poney Elite Vitesse 1m25	- As Poney Elite GP 1m25
Barème A au chronomètre sans barrage	Barème A à temps différé
<p>- ordre de passage = celui du programme SIF/FFE</p> <p>- normes techniques : Celles d'un Championnat de niveau Régional et conformément au règlement FFE</p>	
<p>Engagement à faire de façon habituelle sur FFE SIF <b>(Pour courir le Championnat : obligation d'être engagé sur FFE SIF en étape 1 et 2)</b></p>	

**Précision importante : L'étape 1 et l'étape 2 se dérouleront sur deux journées distinctes.**

Remarque : Il y aura un classement Epreuve et un classement

Remarque : il y aura un classement Epreuve et un classement Championnat.

N.B. : Le CREGE se réserve le droit de modifier le Barème des étapes si des conditions exceptionnelles l'exigent. Le mode de calcul effectué pour le Championnat serait alors éventuellement revu.

**PROGRAMME prévisionnel du Concours : Il sera publié en temps utiles sur FFE/SIF. Les épreuves pourront éventuellement se dérouler de façon « jointes » et avec des reconnaissances communes à des épreuves de division Amat.** Le cas échéant, les distances Poneys seront adaptées. Selon les conditions de déroulement, l'ordre des épreuves de l'ensemble du concours (FFECOMPET et FFE/SIF) ainsi que leurs affectations sur les différentes pistes ne pourra être définitivement annoncé qu'après la clôture des engagements FFECOMPET et FFE/SIF. Dans tous les cas : se conformer aux informations diffusées par le CRE via son site web dédié et l'espace « Informations Utiles » sur FFECOMPET.

## 2. QUALIFICATIONS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

A. - Pour prétendre figurer au classement du Championnat :

A.1. Le cavalier doit être titulaire d'une licence FFE prise au titre du CRE Grand-Est ou avoir un domicile basé dans le Grand-Est notifié sur sa licence en cours de validité au moment des épreuves.

A.2. Le couple Championnat cavalier-poney doit être règlementairement engagé dans les deux épreuves supports (les étapes 1 et 2) avant la clôture des engagements.

Toutefois, pour cette première édition de Championnat Grand-Est, les cas particuliers suivants pourront, sur avis du jury et de la Commission CSO, être maintenus au classement Championnat :

- Changement de poney Championnat (effectué(\*) au plus tard ½ heure avant le début de la première épreuve support).

- Inscription d'un couple cavalier-poney simultanément pour les 2 étapes supports d'un même niveau de championnat division Poney (engagement terrain) au moins ½ heure avant le début de la première épreuve support.

En cas de force majeure et/ou cas exceptionnel, sur avis du Jury et sur décision de la Commission CSO du CRE, il pourra être fait dérogation aux règles de ce paragraphe A.2.

B. – Les cavaliers hors région peuvent participer au classement des épreuves mais pas à celui des championnats.

C. – Un même cavalier peut s'engager dans des épreuves supports de différents niveaux de Championnats Poney mais uniquement avec la volonté de participer au classement « épreuve ».

**Un cavalier ne peut prétendre être classé que sur un seul niveau/indice de Championnat division Poney.** Si un cavalier est engagé dans des épreuves supports de plusieurs niveaux de Championnat division poney, il devra déclarer au Jury le niveau/indice auquel il souhaite participer. Cette déclaration(\*) est à faire au moins ½ heure avant le début de la première épreuve à laquelle le cavalier participe. A défaut de déclaration, le premier parcours sera retenu.

- Un cavalier courant un niveau de Championnat division Poney peut courir un autre niveau de Championnat division Amat/Pro (cf. règlements ad hoc) **mais avec un autre équidé.** Un cavalier courant un niveau de Championnat division Amat/Pro peut courir un autre niveau de Championnat division Poney **mais avec un autre équidé.**

D. Dans tous les cas, les limites des conditions de participation des cavaliers et des poneys restent celles des règlements FFE.



E. - Nombre de poney par cavalier en épreuves supports Championnat :  
En étape 1 et 2 : 1 poney par cavalier.

- **Un même poney ne peut participer plus d'une fois à une même épreuve. Un même poney peut participer à (au plus) 2 niveaux d'indice de Championnat division Poney avec 2 cavaliers différents.**

F.- Pour l'ensemble du concours, le CRE se réserve la possibilité de ne pas accepter d'engagements sur place (après clôture).

Dans tous les cas, il appartient aux cavaliers de vérifier avant la clôture des engagements qu'ils satisfont bien aux conditions du présent règlement et du règlement FFE.

**(\*) Les déclarations doivent être faites par mail à [championnat.cso.grandest@gmail.com](mailto:championnat.cso.grandest@gmail.com) le plus tôt possible OU sur place auprès du Secrétariat mais au plus tard ½ heure avant le début de la première épreuve support du Championnat concerné.**

### 3. CHAMPIONNAT, TITRES ET CLASSEMENTS

**POUR LE NIVEAU D'INDICE PONEY ELITE 1M00, les étapes 1 et 2 sont prises en compte de la façon suivante :**

Pour les couples-championnat Poney Elite, une double addition est faite :

- Pénalités de l'épreuve Poney Elite Vitesse + Pénalités de l'épreuve Poney Elite GP
- Temps réalisé sur l'épreuve Poney Elite Vitesse + Temps réalisé sur la 2<sup>e</sup> étape (du temps différé) de l'épreuve Poney Elite GP.

Un couple-Championnat ayant été éliminé ou ayant abandonné dans une épreuve support se verra pénalisé de 100 points (et 1000 secondes), et ne pourra figurer au classement Championnat.

Est déclaré vainqueur du Championnat Grand-Est de CSO Poney Elite, le couple-Championnat ayant totalisé le moins de pénalités cumulées (étape 1 et 2). Si nécessaire à égalité de pénalités cumulées, l'addition des temps est prise en compte pour départager les ex-aequo. En cas d'égalité de points et de temps pour l'une des places du podium, le classement de l'épreuve GP départagera les concurrents.

**Pour les autres niveaux d'indices (As 2, As 1, As Elite), le principe est similaire.**

Les remises des prix s'effectueront en tenue conformément aux indications données.

Un cavalier absent ou ne respectant pas ces indications pourra être privé de ses attributions.

### 4. DIVERS

- **En cas d'engagements insuffisants en nombre, le CRE Grand-Est se réserve le droit d'annuler tout ou partie des épreuves supports des Championnats Poney.**

- Pour les éléments ne figurant pas au présent document, les règlements FFE s'appliquent.

- S'inscrire au week-end des Championnats Am-Pro-Poney du Grand-Est implique l'acceptation sans réserve de l'ensemble des dispositions notifiées dans ce présent règlement.

**Le CRE Grand-Est se réserve le droit de modifier ce présent règlement si les conditions l'exigent.**

**En cas de litige, seul le CREGE pourra décider en dernier ressort.**